



camping

Caravanes/Camping-cars

Une mobilité quasi illimitée, qui

La proximité de la nature et, surtout, l'atmosphère familiale et adaptée aux enfants

Voici les principaux avantages des vacances en caravane ou en camping-car.

Les lois relatives à la longueur, au poids et à la vitesse, ainsi que les conseils d'achat et de conduite, garantissent un plaisir sans regrets.

Avantages et inconvénients des caravanes

Les caravanes sont idéales pour les longs séjours au même endroit. Elles offrent un espace généreux, notamment grâce à un grand auvent. Les campeurs conservent leur mobilité pour les excursions et autres sorties. Les caravanes conviennent également au camping permanent. Les prix commencent à environ 10 000 CHF.

Selon le poids, un véhicule de remorquage puissant est nécessaire. Conduire avec un

Une caravane exige une plus grande attention, surtout au début (vents latéraux, rafales de vent, manœuvres de dépassement).

Lorsqu'on tracte une caravane, la vitesse limite sur les autoroutes est de 80 km/h.

Avantages et inconvénients d'un camping-car

Le camping-car est idéal pour tous types de voyages. Son aménagement permet aux campeurs de se passer occasionnellement de campings pour passer la nuit lors de longs séjours. Il n'est pas dépendant d'un branchement électrique.

C'est plus calme et très agréable. Se garer ne pose aucun problème.

Le voyage doit être bien planifié.

Les visites touristiques et les sorties shopping doivent être intégrées à l'itinéraire. En camping-car, vous avez toujours tout ce qu'il vous faut pour faire du shopping ou visiter la région. Les voleurs le savent aussi. Si cela

Si un camping-car est stationné au même endroit pendant une période prolongée, la mobilité est réduite ! Il faut alors emporter ou louer un vélo ou un scooter pour se déplacer. Un camping-car est comme une deuxième voiture, avec les caractéristiques suivantes :

coûts correspondants pour l'achat et l'entretien.



Charger correctement

Avant de partir en voyage, l'élément le plus important est de bien charger le camping-car ou la caravane.

Seul un chargement correctement arrimé et respectant le poids total autorisé garantira une bonne tenue de route à l'ensemble camping-car ou caravane chargé. Pour les camping-cars, la limite de 500 kg est rapidement atteinte lorsqu'on voyage avec une famille de quatre personnes. Ajoutez 100 kg pour un scooter à l'arrière, et les 200 kg restants sont vite dépassés.

Avec les caravanes, le problème est moins important car la charge utile de la voiture s'y ajoute. Cependant, il est essentiel de bien répartir la charge, sans quoi l'ensemble manquera de stabilité. Il faut également prêter attention au poids sur la flèche d'attelage, qui s'exerce de la barre de traction sur le dispositif d'attelage du véhicule tracteur, et...

Respectez les spécifications. Dans la plupart des cas, le poids idéal sur la flèche d'attelage se situe entre 50 et 70 kg. Plutôt que de surcharger l'arrière du véhicule tracteur, il est préférable de répartir une partie du chargement à l'intérieur de la caravane. Il est conseillé d'utiliser une balance pour s'assurer que le poids sur la flèche d'attelage n'est pas dépassé.

L'attelage de la remorque doit être à la même hauteur que l'extrémité du timon. Il existe des outils de mise à niveau du timon.

(à partir d'environ 20 CHF) ainsi que des balances intégrées à la roue de support (à partir d'environ 75 CHF).

- Entrez les objets lourds près du sol, au-dessus de l'essieu.
- Les bagages légers (par exemple, les vêtements) doivent être rangés dans les placards du haut.
- Fixez solidement tous les matériaux afin d'éviter tout glissement (par exemple, placez des tapis en caoutchouc en dessous).
- Utilisez la charge maximale admissible sur la flèche ; cela garantit une remorque plus stable.

Vélos et scooters

De nombreux vacanciers apportent des vélos, ou des deux-roues motorisés. À

Il est possible de transporter des vélos sur le timon d'une caravane. Pour éviter d'augmenter la charge sur la flèche d'attelage, ils peuvent également être chargés sur le toit du véhicule tracteur. Le TCS (Touring Club Suisse) déconseille de fixer les vélos à l'arrière d'une caravane. Les scooters d'environ 100 kg sont généralement trop lourds pour être transportés en caravane. En revanche, il est possible de transporter des vélos ou un scooter dans un camping-car.

à transporter sur un porte-bagages arrière.

Adresse de la rue

Une remorque peut osciller. Ce phénomène est généralement dû à une vitesse excessive ou à des corrections de trajectoire brusques. On peut remédier à cette tendance à osciller en...



camping Caravanes/Camping-cars

Des amortisseurs peuvent être utilisés pour réduire l'impact. Ils sont disponibles à partir d'environ 400 francs suisses et sont faciles à installer. En cas de mouvements brusques et saccadés, procédez comme suit : réduisez l'accélération, ne contre-braquez pas et, si nécessaire, freinez doucement jusqu'à ce que le véhicule et la remorque se stabilisent. En règle générale, le chargement des camping-cars et des caravanes ne doit pas dépasser latéralement. Cependant, en Suisse, il est toléré que les vélos fixés à l'arrière d'un véhicule motorisé dépassent de 20 cm de chaque côté (largeur maximale de 2 m). Dans la plupart des pays de l'UE, les porte-bagages et les porte-vélos doivent être signalés par un panneau d'avertissement de 50 x 50 cm.

Liste de vérification pour la conduite

Les vérifications suivantes sont nécessaires avant de voyager avec un ensemble de véhicules :

- Vérifiez toutes les connexions et liaisons, en particulier le câble de sécurité entre le véhicule tracteur et la caravane.
- Vérification fonctionnelle des feux et des indicateurs du véhicule tracteur et de la caravane.

- Répartition équilibrée de la charge dans la caravane, charge sécurisée pour éviter tout glissement.

- Ajustez la pression des pneus, y compris celle de la roue de secours : gonflez les pneus arrière du véhicule tracteur de 0,3 à 0,5 bar au-dessus de la valeur cible. La pression des pneus de la remorque est généralement de 3,5 à 4,0 bars.

- Vérifiez que toutes les portes, fenêtres et trappes de toit de la caravane sont fermées.

- Les rétroviseurs sur les ailes du véhicule tracteur sont correctement réglés.

- Réglez les phares du véhicule tracteur pour le fonctionnement avec une remorque.

Cordon détachable

En Suisse, toutes les remorques dont le poids total autorisé en charge (PTAC) ne dépasse pas 3 500 kg et qui sont équipées de freins doivent être attelées au véhicule tracteur à l'aide d'un câble de rupture. Les remorques dont le PTAC ne dépasse pas 750 kg, qui ne sont presque jamais freinées, sont généralement arrimées à l'aide d'une chaîne.

Sécurisé. La longe de sécurité à rupture doit être fixée à l'ocillet prévu à cet effet ou à un point de fixation conforme installé ultérieurement. Passer simplement la longe autour du col de la boule comme un lasso est dangereux et peut entraîner une amende.

Les camping-cars et les caravanes sont nettement moins maniables que les voitures en raison de leur gabarit. Quiconque loue pour la première fois une caravane de 2,30 m de large au lieu de 2,50 m s'en apercevra immédiatement.

Disposer d'un véhicule plus étroit est un avantage sur la route. Comparé à la largeur d'environ 1,90 m d'une voiture particulière, l'ajustement reste significatif. Lors de la conduite de camping-cars et de caravanes :

- Est-il nécessaire d'élargir la route ?

Affirmation. Notamment dans les ronds-points et lors des virages, la remorque décrit un arc plus petit que le véhicule tracteur.

- La distance de freinage est plus longue et les virages doivent être abordés plus lentement qu'avec une voiture non chargée dans la vie de tous les jours.

- Est-il plus difficile de dépasser les cyclistes et les conducteurs de cyclomoteurs ? Il faut souvent se ranger sur le côté.

Ralentissez pour vous adapter à la vitesse de ces usagers de la route plus vulnérables et suivez-les patiemment jusqu'à ce que vous atteigniez un virage sans visibilité ou le

La circulation en sens inverse est passée.

- Est-il plus difficile de traverser une route sans centre marqué qu'en voiture ?

- Le rétroviseur intérieur ne permet généralement pas de voir les véhicules situés derrière.

- La place de parking normale n'est pas suffisante pour le stationnement.

- Est-il plus difficile et plus patient de faire demi-tour si l'on est perdu ?

Types de lecteurs

La propulsion arrière offre une bonne traction et une bonne stabilité de conduite, même avec une remorque lourde. La traction avant assure une bonne stabilité aux véhicules à porte-à-faux arrière court. Pour démarrer en pente, sur herbe mouillée ou neige, la transmission intégrale est supérieure aux deux autres.

Examinez les différents systèmes de propulsion. Voir la section « Achat et vente de voitures » (www.tcs.ch/de/).

[voiture-deux-roues/achat-vente-voitures/](#)

permet une analyse rapide et détaillée

Recherche du véhicule de remorquage approprié.

Type de transmission

Les transmissions automatiques classiques sont pour Elle est mieux adaptée au remorquage que les boîtes à double embrayage, les boîtes manuelles automatisées ou les boîtes à commande manuelle. Le démarrage est nettement plus facile grâce au convertisseur de couple.

simplifié. Plus besoin de s'inquiéter de l'embrayage, et les embouteillages perdent leur horreur. Automatique

La boîte de vitesses rend également la conduite avec un

Les camping-cars sont plus faciles à utiliser. La transmission automatique facilite leur utilisation.

Manœuvrer une caravane ou un camping-car dans une place de parking est beaucoup plus facile.

Moteur

Lors du choix d'un moteur, il ne faut pas seulement considérer une puissance suffisante (ch ou kW), mais aussi une capacité suffisante.

la force de traction – surtout à basse vitesse – et l'élasticité

Il convient de tenir compte de ces facteurs. En règle générale : « Plus le régime moteur est bas au couple maximal (Nm), plus le moteur est élastique ; plus la cylindrée est importante, plus le couple est élevé. »

« Performance ». Les voitures particulières diesel actuelles répondent aisément à cette exigence. Elles ne brillent pas par une puissance élevée.

Les performances pures ne sont pas l'atout principal ; la voiture impressionne surtout par son couple élevé disponible à des régimes moteur inférieurs à 2 000 tr/min. Sa puissance, exprimée en chevaux ou en kW, lui permet de suivre le trafic, notamment dans les longues montées. Les modèles sportifs, dont le moteur nécessite un régime élevé pour délivrer toute sa puissance, ne sont pas adaptés.

Conseils sur le système d'entraînement (en bref)

- Transmission automatique
- Maximum couple à
 - Moteur diesel à environ 2 000 tr/min
 - Moteur à essence en dessous de 4 000 tr/min
- Puissance moteur ajustée : plus petite
 - Caravanes de plus de 100 ch (75 kW), plus grandes de plus de 150 ch (115 kW)
- Un déplacement plus important signifie généralement plus couple
- Capacité de remorquage pour particulier
 - N'utilisez pas pleinement la puissance du moteur
- Le moteur diesel offre une profondeur de pénétration plus importante consommation

Les monospaces sont à la mode

Les monospaces et les SUV sont très populaires.

La position de conduite légèrement surélevée les rend également intéressants comme véhicules de remorquage. Depuis 2002 (nouvelle loi), seuls trois enfants sont autorisés sur la banquette arrière.

Ils peuvent être accueillis. L'attrait des véhicules de plus de cinq places s'en est donc accru.



camping Caravanes/Camping-cars

Accessoires d'usine

Il est préférable de commander les options pour le véhicule tracteur et la caravane lors de l'achat d'un véhicule neuf. L'installation ultérieure d'un attelage, d'un stabilisateur (qui réduit le balancement de la caravane), d'une suspension à correcteur d'assiette, etc., est plus onéreuse. La suspension à correcteur d'assiette, qu'elle soit automatique ou manuelle, contribue également à la sécurité de conduite en empêchant l'affaissement de l'arrière du véhicule et en stabilisant l'ensemble.

Capacité de remorquage

Les informations relatives à la capacité de remorquage autorisée des voitures particulières peuvent être obtenues auprès des importateurs automobiles, des garages et des concessionnaires de caravanes. Les véhicules légers (voitures particulières) peuvent tracter toute remorque dont le poids total ne dépasse pas la capacité de remorquage indiquée sur la carte grise du véhicule tracteur, sous réserve du respect du code de la route. Les capacités de remorquage de tous les modèles disponibles sur le marché suisse sont également consultables dans le catalogue automobile (www.tcs.ch). La section correspondante de la carte grise (n° 31) mentionne la capacité de remorquage applicable uniquement si le véhicule est équipé d'un attelage.

En commençant par une charge complète

La loi exige que le véhicule combiné puisse être conduit une fois sur une rampe à pente de 15 % ou, alternativement, cinq fois en cinq minutes sur une rampe à pente de 12 % (Art. 54/VTS).

Soyez prudent lors de vos achats

Dans tous les cas, l'acheteur d'une caravane, d'un véhicule tracteur ou d'un attelage doit s'assurer que les poids convenus (capacité de remorquage, poids à vide et poids total autorisé en charge de la caravane) figurent dans le contrat de vente. Afin d'éviter toute mauvaise surprise, ce contrat devrait également comporter une clause stipulant que le bien acheté sera repris si les exigences légales relatives à l'ensemble véhicule-caravane ne sont pas respectées.

Attelage de remorque installé après l'achat

Si un attelage est installé ultérieurement, il est essentiel de s'assurer que sa capacité de remorquage est au moins égale à celle du véhicule tracteur. Une étiquette portant les informations nécessaires doit également être apposée sur le véhicule, à proximité de l'attelage (exemple page 4).

Si la charge maximale autorisée pour la remorque n'est pas indiquée sur cette étiquette, vous devez vous renseigner. L'installation ultérieure d'un attelage de remorque doit être signalée au service des immatriculations.

Il faut vérifier là-bas.

négligence dangereuse

Toute personne souhaitant conduire un camping-car ou une caravane en toute sécurité doit porter une attention particulière aux pneus. Du fait de leur faible kilométrage, ces pneus sont généralement assez vieux. De plus, ils sont souvent...

Conduire avec des pneus sous-gonflés ou en surcharge peut s'avérer problématique. Si un pneu d'une caravane ou d'un camping-car éclate, il est difficile d'arrêter le véhicule sans provoquer d'accident. Pour éviter de tels accidents, il convient de respecter les consignes suivantes :

- Vérifiez la pression des pneus lorsqu'ils sont froids. • Vérifiez l'indice de charge (vous trouverez plus d'informations sur les pneus dans les guides « Pneus été » ou « Pneus hiver »).
- Inspection visuelle des pneus (fissures, dommages, hernies)
- Âge des pneus (consultez un professionnel)

Contrôle du système de gaz

La réglementation relative au contrôle des conduites de gaz dans les caravanes et les camping-cars ne concerne que les véhicules équipés d'un réservoir de gaz fixe. Pour les véhicules alimentés par des bouteilles de gaz, le Touring Club (TCS) propose le contrôle gaz TCS Caravan Gas Check depuis 2010.

Dans 8 centres techniques, 16 experts TCS qualifiés inspectent les systèmes de gaz des caravanes. Sur les campings situés à proximité de ces centres, ils proposent également des contrôles de sécurité sur place.

Large, pas seulement en conduisant

Avec un ensemble routier de 2,5 m de large, il est généralement impossible de stationner sur les emplacements réservés. La caravane empiète illégalement sur la chaussée. Les camping-cars sont également concernés.

sont souvent nettement plus larges et plus longues qu'une voiture particulière normale.

LSVA

Tous les camping-cars dont le poids total dépasse 3,5 t sont également soumis à la taxe sur les véhicules lourds liée à la performance (LSVA).

Pour les rachats fixes tout au long de l'année, un tarif forfaitaire de 650 francs s'applique, qui est automatiquement déduit par l'Administration fédérale des douanes.

La facture sera émise. Toute personne n'utilisant le camping-car que sporadiquement devra fournir un justificatif et demander le remboursement au prorata auprès de l'Administration fédérale des douanes.

Frais supplémentaires

Pour emprunter l'autoroute, la caravane doit être munie d'une vignette. Les dommages causés à la caravane sont couverts par l'assurance responsabilité civile du véhicule tracteur (art. 69/SVG). Les mêmes règles s'appliquent à la souscription d'une assurance tous risques que pour une voiture. Lors du franchissement des frontières, la carte verte d'assurance est automatiquement valable pour la caravane.

Cette carte est valable pour la plupart des voisins

Ce n'est plus nécessaire pour les États, mais c'est encore parfois requis.

cours de conduite

De nombreuses sections du TCS proposent des cours de conduite. Nous proposons des stages de conduite pour les conducteurs de camping-cars (qui peuvent participer à des stages réguliers de perfectionnement à la conduite) et de caravanes. Pour plus d'informations, veuillez appeler le 022/417 23 90. Le nouveau centre de sécurité routière ultramoderne du TCS offre également des infrastructures optimales pour l'organisation de nombreux stages de conduite.

www.tcs.ch/de/kurse/

Voyage international

Pour tout voyage à l'étranger, le véhicule tracteur et la caravane doivent être marqués du code pays CH requis. L'assistance dépannage internationale ETI, valable pour le véhicule tracteur, couvre automatiquement la caravane attelée.

Le permis de conduire




Le remorquage d'une remorque dont le poids total dépasse 750 kg nécessite un permis de conduire de catégorie E (examen remorque) :

- Le poids total de la remorque est supérieur à celui du véhicule tracteur vide.
- Si le poids total du train dépasse 3500 kg.

Si votre ancien permis de conduire bleu (délivré entre 1977 et 1991) ne comporte pas la catégorie E, nous vous recommandons de l'échanger. Vous obtiendrez ainsi la catégorie BE.



Exemples :

 <p>Poids à vide : 1300 kg Poids brut Poids total 1800 kg 1200 kg Poids total du train = 3000 kg</p>	<p>Un permis de conduire de catégorie B est suffisant :</p> <p>Si le poids total du train est inférieur à 3500 kg et que le poids total de la remorque est inférieur à celui du véhicule tracteur vide.</p>
 <p>Poids à vide : 1300 kg Poids brut Poids total 1800 kg 1400 kg Poids total du train = 3200 kg</p>	<p>Permis de conduire de catégorie BE requis</p> <p>Lorsque le poids total de la remorque est supérieur à celui du véhicule tracteur vide.</p>
 <p>Poids à vide : 1 800 kg Poids brut Poids total : 2500 kg + 1400 kg = poids total du train = 3900 kg</p>	<p>Permis de conduire de catégorie BE requis</p> <p>Si le poids total du train dépasse 3500 kg.</p>

Pour les camping-cars dont le poids total dépasse 3,5 tonnes En Suisse, la vitesse maximale autorisée sur autoroute est de 100 km/h pour les véhicules de moins de 3,5 tonnes. Pour les camping-cars légers (poids total inférieur à 3,5 tonnes), les mêmes limitations de vitesse s'appliquent que pour les autres véhicules légers : 120 km/h sur autoroute, 100 km/h sur voie rapide et 80 km/h hors agglomération. Aucun passager n'est autorisé dans une caravane en mouvement.

Restez au soleil.

Conseils d'hivernage

- Laver et conserver soigneusement
- Réparer les dommages à la peinture, traiter les points de rouille
- Vaporisez les joints en caoutchouc avec un spray silicone, graissez les joints.
- Couvrir la barre de remorquage
- Système d'eau propre, conteneurs et Vidange et purgez les canalisations (en raison du risque de gel).
- Fermez la bouteille de gaz et débranchez-la de la conduite d'alimentation. déconnecter le réseau
- Abaissez les supports pour soulager la pression sur les pneus, augmentez la pression de 0,5 bar au-dessus de la pression normale.
- Ventilation forcée ouverte

Plus d'informations

- www.campingtcs.ch
- Clubs de camping des sections
- Guide d'achat et de vente de voitures :
Entrée gratuite pour les membres (10 CHF pour les autres)
- Guides sur les « pneus été » et les « pneus hiver », gratuits pour les membres (10 CHF pour les autres).
- www.tcs.ch/de/auto-zweirad/kont-Entretien-du-rouleau/autocollant-tempo-100-PHP
- www.tcs.ch/de/kurse/

Toute personne titulaire d'un permis de conduire pour véhicules de tourisme

Toute personne titulaire d'un permis de conduire valide peut demander un permis d'apprenti conducteur auprès du bureau cantonal de la circulation routière.

Commande pour la catégorie BE. Ce permis d'apprenti conducteur, accompagné d'un permis de conduire de catégorie B valide, permet d'effectuer des stages de conduite (en Suisse). La présence d'un accompagnateur n'est pas requise, mais toute personne conduisant avec ce permis doit apposer clairement la plaque bleue [informations manquantes] à l'arrière de la caravane.

Apposez le « L » blanc. Le permis d'apprenti conducteur est valable 24 mois. L'examen pratique avec une voiture et une remorque doit être passé durant cette période. L'examen dure une heure. [Le texte suivant semble sans rapport et constitue peut-être un fragment de texte distinct : À l'étranger, les dispositions suivantes s'appliquent :]

d'autres réglementations nationales concernant la conduite avec un permis d'apprenti conducteur. Parce que cela implique des étrangers

En raison des problèmes potentiels avec les autorités, le TCS déconseille de voyager à l'étranger avec un permis d'apprenti conducteur.

Des informations complémentaires sont disponibles auprès du service cantonal de la circulation routière. Des informations sur le test sont également disponibles sur www.admin.ch/ch/d/sr/741_51/app14.html.

Règlements spéciaux

Sous certaines conditions techniques, les caravanes immatriculées en Allemagne peuvent circuler à 100 km/h au lieu de 80 km/h en Allemagne. Le TCS (Touring Club Suisse) peut inspecter la caravane dans ses centres techniques, délivrer un certificat aux autorités allemandes, et

Pour obtenir une vignette 100 km/h en Allemagne, il faut la remplir. Cependant, en Suisse, le chiffre 100 doit être masqué.

En Suisse, une nouvelle limitation de vitesse s'applique aux caravanes en dehors des zones urbanisées depuis le 1er janvier 2001. La vitesse maximale (même avec un poids total supérieur à 1 000 kg ; art. 5/VRV) est de 80 km/h. Cette même limitation de vitesse de 80 km/h s'applique aux caravanes sur les autoroutes.

Plaque modèle pour caravane

<p>Brink B.V. made in Europe</p>		<p>Fabricant</p>
<p>APPLICABLE VEHICLE</p> <p>EG APPROVAL</p> <p>D - VALUE</p> <p>MAX TRAILER WEIGHT</p> <p>SOUTIEN WEIGHT</p>	<p>LEXUS LS400</p> <p>e13*94/20*0001</p> <p>10,4 (kN)</p> <p>2000 kg</p> <p>75 kg</p>	<p>Marque/modèle de la voiture</p> <p>marque d'approbation internationale</p> <p>numéro de test individuel</p> <p>numéro d'approbation international Valeur D</p> <p>charge maximale autorisée pour la remorque (voir art. 8/VTs)</p> <p>charge de support maximale (voir art. 8/VTs)</p>